

QUESTIONS D'APOLOGÉTIQUE

LES PRÉLIMINAIRES DE L'ACTE DE FOI



DANS l'Essai sur Taine, de Monsieur Victor Giraud, on trouve l'anecdote suivante : Un jour, à l'École Normale où il était étudiant, l'auteur des " Origines de la France contemporaine " aurait demandé à son camarade qui fut plus tard l'abbé Barnave : " Explique-moi donc l'acte de foi. " " J'entends là dessus tant d'insanités qu'il n'est " pas possible que ce soit l'enseignement de ton " Eglise et ta croyance à toi. " Après l'explication de Barnave, Taine se serait écrié ; " Je m'en doutais ; on vous calomnie. Rien, après tout, de plus logique, rien de plus scientifique. L'acte de foi, tel que tu viens de me l'exposer, c'est " un acte de bon sens. Je voudrais croire. "

Il est profondément regrettable que l'illustre positiviste ait jugé à propos de borner sa connaissance de la doctrine chrétienne à ce que lui en avait appris la réponse de son disciple. Une étude approfondie de la Religion catholique, en révélant à son vigoureux et puissant esprit la solidité, la grandeur, la beauté du dogme et de la morale de l'Eglise, aurait sûrement contribué à la réalisation de son désir. Dieu, on le sait, ne refuse jamais sa grâce aux bonnes volontés. En tout cas, des renseignements plus amples auraient engagé l'écrivain à supprimer de ses ouvrages certains propos blasphématoires qu'une ignorance à peu près parfaite du catéchisme a pu seule permettre à sa loyauté de tenir.

C'est précisément par manque de notions justes, exactes, complètes des mystères de notre sainte Religion que tant d'in croyants, et hélas ! tant de catholiques même, s'empêtrant dans toutes sortes de confusions d'idées et vont jusqu'à nier ou à mettre en doute le caractère raisonnable de l'acte de foi.